

Avis relatif au Webinaire sur la consultation avec les fournisseurs – Chaîne d’approvisionnement des solutions de réseaux (CASR)

Table des matières

1.	Objectif du webinaire sur la consultation avec les fournisseurs	2
2.	Renseignements importants sur le webinaire	2
3.	Information et directives relatives aux questions	3
3.1.	Renseignements confidentiels des tiers	3
4.	Transformation des télécommunications.....	3
4.1.	Contexte.....	3
4.2.	Principaux résultats.....	4
5.	Aperçu du processus d'approvisionnement	5
5.1.	Étapes de l’approvisionnement	5
5.1.1.	Invitation à se qualifier (IQ)	5
5.1.2.	Examen et précision des exigences (EPE)	5
5.1.3.	Étape de l'invitation à soumissionner	5
6.	Détails sur le webinaire et la téléconférence	6
6.1.	Format.....	6
6.2.	Inscription	6
6.2.1.	Fournisseurs de l’industrie.....	6
6.2.2.	Fonctionnaires.....	7
6.2.3.	Modification d'une demande d'inscription.....	7
6.2.4.	Confirmation de l'inscription	7
6.2.5.	Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie.....	7
6.2.6.	Participation aux activités de consultation avec les fournisseurs	7
6.3.	Logistique relative au webinaire sur la consultation avec les fournisseurs.....	7
6.4.	Ordre du jour du webinaire sur la consultation avec les fournisseurs - Le 14 juillet 2015.....	8
7.	Coordonnées.....	9
8.	Exception relative à la sécurité nationale	9
9.	Renseignements supplémentaires.....	9
	ANNEXE A : Liste des ministères et organismes partenaires de Services partagés Canada	10

1. Objectif du webinaire sur la consultation avec les fournisseurs

Services partagés Canada (SPC) organisera un webinaire de consultation avec les fournisseurs le 14 juillet 2015 (par le biais du service de téléconférence du gouvernement) pour:

- a) Solliciter de nouveau les commentaires de l'industrie;
- b) Communiquer les plans de la Direction générale des réseaux et des utilisateurs finaux aux fournisseurs de l'industrie et entamer la discussion concernant l'approche stratégique de la chaîne d'approvisionnement des solutions de réseaux (CASR);
- c) Expliquer l'approche proposée en ce qui a trait aux 'solutions d'approvisionnement collaboratif';
- d) Aborder la question de la menace à la sécurité de la chaîne d'approvisionnement; et
- e) Demander aux fournisseurs une rétroaction écrite à la suite des exposés.

CASR mettra en place un nouveau véhicule d'approvisionnement pour les produits et solutions qui sera suffisamment flexible pour soutenir : Les sites nationaux pour les clients SPC et SPC pour les réseaux Local, les réseaux des centres de donnée, la connectivité WAN, Le service de sécurité des TI, ainsi que l'entretien des produits et services réseaux existant (anciens).

2. Renseignements importants sur le webinaire

Format: La journée de consultation de la CASR se tiendra sur une demi-journée, par webinaire et téléconférence par le biais du service de téléconférence du gouvernement fédéral (voir la section 6.1 pour obtenir des renseignements supplémentaires).

Public cible: les fournisseurs de solutions de réseaux et les fonctionnaires sont invités à s'inscrire à la webinaire.

Quand: Le mardi 14 juillet 2015, de 13 h à 15 h (HAE).

Nombre limite de participants: Jusqu'à deux (2) log - ins de chaque fournisseur pour visionner en continu le webinaire sur leur ordinateur et se joindre à la téléconférence pour participer pleinement. Il n'y a pas de limite au nombre de participants qui peuvent visualiser et écouter la séance dans la même salle. (Voir la section 6.2.1 pour obtenir des renseignements supplémentaires.)

Formulaires d'inscription: Voir la Pièce jointe A pour l'inscription des fournisseurs et la Pièce jointe B pour l'inscription des fonctionnaires.

Date limite des inscriptions: Le 9 juillet 2015, à 16 h (HAE) est l'échéance pour s'inscrire au webinaire.

Confirmation: SPC enverra une confirmation par courriel au moment de la réception de l'inscription. (Voir la section 6.2.4.)

3. Information et directives relatives aux questions

Des sujets et des questions de discussion clés seront affichés sur achats et ventes avec l'avis et les formes .

Ces questions visent à obtenir de la rétroaction sur les sujets d'intérêt pour l'initiative de CASR. SPC se réserve le droit de demander de rencontrer en personne certains répondants pour clarifier leurs commentaires, au besoin.

Pré-requis : Veuillez noter que les opérateurs de la téléconférence de SPC valideront la participation des fournisseurs par rapport à la liste d'inscription au webinaire.

Échéance de présentation des réponses : Les fournisseurs devront répondre par écrit d'ici le 17 juillet 2015, à 16 h (HAE).

Directives :

- 1) Uniquement une réponse écrite par fournisseur; et
- 2) Les réponses doivent être envoyées par courriel à l'adresse SSC.telecomconsultation-consultationtelecom.SPC@canada.ca au plus tard à 16 h (HAE) le 17 juillet 2015.

3.1. Renseignements confidentiels des tiers

Services partagés Canada s'engage fermement à protéger la confidentialité des renseignements fournis par les fournisseurs. Les renseignements seront utilisés uniquement pour appuyer l'initiative de la CASR.

4. Transformation des télécommunications

4.1. Contexte

SPC a été créé le 4 août 2011 avec pour mandat d'exploiter et de transformer l'infrastructure de la technologie de l'information (TI) du gouvernement. En vertu de ces deux pouvoirs, il incombe à SPC de fournir à ses quarante-deux (42) organismes

partenaires des services d'infrastructure de TI modernes, fiables et sécuritaires, qui seront par ailleurs rentables et qui contribueront à l'écologisation du gouvernement.

SPC est responsable de la planification, de la transformation et de l'approvisionnement de services TI pour le gouvernement du Canada. La direction des Réseaux et Utilisateurs Finaux est responsable de la prestation de ces services avec une vision de centraliser l'administration, de rationaliser la prestation de services pour atteindre une plus grande efficacité, réduire les coûts, réduire les risques, améliorer la sécurité et améliorer la qualité du service.

4.2. Principaux résultats

Les principaux résultats de la transformation de la CASR touchent les trois éléments suivants : économies, service et sécurité. Il est impératif de mettre en place des solutions de réseaux qui permettront de réduire les coûts, la complexité et les risques pour le Canada. Les résultats clés liés à la transformation sont résumés ci-dessous.

Réduire la complexité de la TI:

- en regroupant et en normalisant l'infrastructure de TI pour ce qui est de la prestation des services aux partenaires de SPC dans des établissements au Canada; et
- en favorisant l'interopérabilité entre les ministères et les organismes.

Normaliser la gestion des services:

- en normalisant les niveaux de service pour assurer la prestation uniforme et la disponibilité continue des services pour tous les ministères et organismes partenaires de SPC.

Garantir la sécurité des réseaux:

- en mettant en œuvre des mesures et des contrôles de sécurité normalisés pour tous les ministères et organismes afin de s'assurer qu'ils possèdent tous une bonne protection contre les menaces; et
- en fournissant des services sécuritaires et fiables aux Canadiens.

Garantir une transition rentable ayant des répercussions minimales sur le plan opérationnel:

- en établissant une stratégie de migration des services qui permettra de réduire les coûts de transition; et
- en assurant l'intégration des services et des outils de surveillance, ainsi qu'un encadrement à SPC, afin de réduire au minimum les risques, les coûts et le travail à accomplir pour les ministères et organismes dans le cadre de la transition vers les nouveaux services.

5. Aperçu du processus d'approvisionnement

Le processus d'approvisionnement de la CASR respectera les étapes présentées ci-dessous.

5.1. Étapes de l'approvisionnement

5.1.1. Invitation à se qualifier (IQ)

L'invitation à se qualifier (IQ) sert à identifier les soumissionnaires qui possèdent des compétences et des antécédents démontrés dans la fourniture de solutions de réseaux, en se fondant sur les critères devant être publiés dans cette IQ.

Les soumissionnaires qui satisfont à tous les critères obligatoires seront considérés comme des « soumissionnaires qualifiés » et pourront passer à l'étape de l'examen et de la précision des exigences, qui sont décrite ci-dessous.

5.1.2. Examen et précision des exigences (EPE)

Lors de l'étape de l'EPE, SPC communiquera ses exigences préliminaires aux soumissionnaires qualifiés et leur demandera de formuler des commentaires, des suggestions, ou encore de préciser toute question qui, selon eux, devrait être clarifiée par SPC.

SPC utilisera les résultats de l'EPE pour compléter les exigences liées aux demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) lors de l'étape de l'invitation à soumissionner. Les renseignements recueillis ne seront pas utilisés pour évaluer les soumissions présentées par les répondants qualifiés.

Une évaluation de l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement (ISCA) sera également entamée durant cette étape. D'autres renseignements seront communiqués au sujet du processus d'évaluation de l'ISCA durant la webinaire de la journée de consultation de l'industrie.

5.1.3. Étape de l'invitation à soumissionner

À l'étape de l'invitation à soumissionner, SPC pourra publier une ou plusieurs DAMA officielles.

Seuls les soumissionnaires qualifiés ayant réussi le processus d'évaluation de l'ISCA seront autorisés à déposer une soumission officielle conforme aux exigences énoncées dans la ou les DAMA.

Remarque : Les renseignements fournis dans le présent avis sont présentés à titre informatif uniquement, et SPC se réserve le droit de modifier toute partie du contenu de cet avis. Veuillez consulter le site <https://achatsetventes.gc.ca> pour obtenir l'information la plus récente sur le processus d'approvisionnement pour la transformation des télécommunications.

6. Détails sur le webinaire et la téléconférence

6.1. Format

La journée de consultation avec les fournisseurs sur la CASR est un événement d'une demi-journée de webinaire et de téléconférence ouvert aux fournisseurs intéressés de l'industrie de la TI ainsi qu'aux fonctionnaires intéressés. Nous fournirons les éléments suivants aux inscrits:

- deux liens vers WebEX (français et anglais) et trois numéros de téléconférence par fournisseur inscrit par Internet;
- des dossiers de présentation en anglais et en français;
- des vidéos des présentateurs;
- des services d'interprétation en français ou en anglais;
- l'audio par le biais de la téléconférence :
 - les opérations accueilleront les inscrits et confirmeront le nom de ces derniers ainsi que celui de leur entreprise; et
 - les opérateurs recevront les questions des participants et les mettront en file d'attente.

6.2. Inscription

6.2.1. Fournisseurs de l'industrie

Les fournisseurs intéressés doivent remplir électroniquement le « Formulaire d'inscription au webinaire de consultation avec les fournisseurs », à la Pièce jointe A, et le renvoyer en tant que pièce jointe à: SSC.telecomconsultation-consultationtelecom.SPC@canada.ca au plus tard à 16 h, HAE, le 9 juillet 2015.

Chaque entreprise peut inscrire au plus deux (2) inscrits pour le webinaire. Le fournisseur doit présenter les renseignements suivants:

- la dénomination sociale de l'entreprise;
- une seule adresse courriel par entreprise sera utilisée pour toutes les communications;
- le ou les noms des inscrits;
- le courriel du ou des inscrits (le lien vers la webinaire et les renseignements sur la téléconférence y seront envoyés); et
- le domaine d'expertise de l'entreprise.

En fournissant les renseignements ci-dessus, les parties consentent à ce que cette information soit communiquée au public, ce qui peut comprendre tout enregistrement subséquent, notamment les exposés, les questions et les réponses pendant la webinaire.

À noter que SPC publiera la liste des fournisseurs inscrits à la webinaire de la journée de consultation sur le site <https://achatsetventes.gc.ca>.

6.2.2. Fonctionnaires

Tout fonctionnaire intéressé doit remplir électroniquement le « Formulaire d'inscription au webinaire de la journée de consultation avec les fournisseurs » de la Pièce jointe B, et le renvoyer en tant que pièce jointe à: SSC.telecomconsultation-consultationtelecom.SPC@canada.ca au plus tard à 16 h, HAE, le 9 juillet 2015. Toutes les demandes d'inscriptions des fonctionnaires seront acceptées selon ordre d'arrivée et selon les limites de capacité.

6.2.3. Modification d'une demande d'inscription

Dans le but d'accommoder les participants en temps opportun, veuillez vous assurer de vous inscrire au plus tard le 9 juillet 2015 à 16 h (HAE); Malheureusement, toute personne qui s'inscrit après cette date ne pourra participer au webinaire.

6.2.4. Confirmation de l'inscription

SPC confirmera l'inscription et tout changement aux demandes d'inscription à la journée de consultation auprès de chaque inscrit par courriel, au plus tard le 10 juillet 2015, à 16 h (HAE).

6.2.5. Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie

SPC ne remboursera pas les dépenses liées à la participation aux activités associées à cette activité de consultation de l'industrie.

6.2.6. Participation aux activités de consultation avec les fournisseurs

La participation à ces activités de consultation n'est pas obligatoire. Les entreprises qui choisissent de ne pas participer au webinaire ou de ne pas présenter de réponses écrites pourront tout de même participer au processus d'approvisionnement.

Toutefois, conformément à la section 3, veuillez noter que seuls les fournisseurs dont au moins un représentant inscrit a participé au webinaire pourront présenter des réponses écrites aux questions de SPC.

6.3. Logistique relative au webinaire sur la consultation avec les fournisseurs

Date de la webinaire: Le 14 juillet 2015(HAE).

Période d'ouverture de session : Dès 12 h 30 (HAE).

Début de la webinaire: De 13 h à 15 h (HAE).

Sécurité : Les exposés ne contiendront aucun renseignement classifié.

Restrictions associées à l'ouverture de session : Les liens relatifs à l'ouverture de session ne devraient pas être partagés ou réutilisés. On encourage les fournisseurs à utiliser leurs salles de conférence pour répondre aux besoins des équipes.

Le Canada n'est pas responsable de l'accès à Internet des participants ou de la qualité de leur connexion Internet, y compris tous les enjeux des services locaux et les pannes.

6.4. Ordre du jour du webinaire sur la consultation avec les fournisseurs - Le 14 juillet 2015

Un survol sera fait des composantes clés de la CASR, de même que du processus d'approvisionnement prévu et des informations sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement.

Remarque : Le matériel présenté lors de la journée de consultation pourrait changer après l'affichage du présent avis. Nous utilisons l'heure avancée de l'Est (HAE).

Time	Présentateur	Description
De 13 h à 13 h 10	Jason Weatherbie Directeur, Transformation/Achats stratégiques en cybersécurité, Services partagés Canada	Mot d'ouverture et Objectifs de la journée de consultation de l'industrie
13 h 10 à 13 h 25	Jason Weatherbie Directeur, Transformation des Initiatives, Fournisseurs des achats, Services partagés Canada	Approche des solutions d'approvisionnement collaboratif
De 13 h 25 à 13 h 35	Alexandre Dorion Gestionnaire, Intégrité de la chaîne d'approvisionnement de TI, Services partagés Canada	Évaluation de l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement (ISCA)
De 13 h 35 à 13 h 45	Jerome Tremblay Bureau des relations stratégiques de sécurité, la sécurité des télécommunications Canada	Menaces du GC sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement
De 13 h 45 à 14 h 40	Tom Brandt Directeur Senior, Secteur Réseau Intra-Immeuble, Services partagés Canada	Présentation : L'avenir de SPC et discussions concernant CASR

	Jason Weatherbie Transformation des Initiatives, Fournisseurs des achats, Services partagés Canada	
De 14 h 40 à 15 h	Jason Weatherbie Transformation des Initiatives, Fournisseurs des achats, Services partagés Canada	Vue d'ensemble sur les questions et réponses, Récapitulation / Discours de clôture

7. Coordonnées

Jonathan Noynay
Approvisionnement et relations avec les fournisseurs
180, rue Kent, 13^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 0B6

Téléphone : 613-716-3997

Courriel: SSC.telecomconsultation-consultationtelecom.SPC@canada.ca

8. Exception relative à la sécurité nationale

La CASR fait l'objet d'une exception relative à la sécurité nationale; elle n'est donc pas assujettie aux dispositions des accords commerciaux.

9. Renseignements supplémentaires

Cet événement est ouvert à tous les fournisseurs de l'industrie de la TI. Les représentants des médias ne peuvent y participer. Toutes les demandes des médias devraient être transmises à Affaires publiques de SPC, en composant le 613-947-6276.

Les renseignements fournis dans le présent avis sont présentés à titre informatif uniquement, et SPC se réserve le droit de modifier toute partie du contenu de cet avis, y compris les dates. Veuillez consulter le site <https://achatsetventes.gc.ca> pour obtenir l'information la plus récente sur le processus d'approvisionnement de la CASR.

Les exposés présentés par SPC, les questions à l'industrie, la liste des fournisseurs qui ont participé au webinar de la journée de consultation avec les fournisseurs, ainsi que toute clarification supplémentaire seront diffusés sur le <https://achatsetventes.gc.ca>, le service électronique d'appels d'offres utilisé par SPC.

L'industrie est invitée à faire des commentaires sur l'information fournie dans l'avis relatif à la journée de consultation. Ces commentaires devraient être transmis à l'adresse suivante : SSC.telecomconsultation-consultationtelecom.SPC@canada.ca.

ANNEXE A : Liste des ministères et organismes partenaires de Services partagés Canada

1. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
2. Agriculture et Agroalimentaire Canada
3. Agence de promotion économique du Canada atlantique
4. Agence des services frontaliers du Canada
5. Développement économique pour les régions du Québec
6. Agence du revenu du Canada
7. École de la fonction publique du Canada
8. Agence canadienne d'inspection des aliments
9. Patrimoine Canada
10. Agence canadienne de développement économique du Nord
11. Commission canadienne de sûreté nucléaire
12. Agence spatiale canadienne
13. Citoyenneté et Immigration Canada
14. Service correctionnel du Canada
15. Ministère des Finances
16. Ministère de la Justice
17. Environnement Canada
18. Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario(FedDev Ontario)
19. Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
20. Pêches et Océans Canada
21. Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
22. Santé Canada
23. Emploi et Développement social Canada
24. Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
25. Industrie Canada
26. Infrastructure Canada
27. Bibliothèque et Archives Canada
28. Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes
29. Conseil national de recherches du Canada
30. Ressources naturelles Canada
31. Pacs Canada
32. Bureau du Conseil privé
33. Agence de la santé publique du Canada
34. Sécurité publique Canada
35. Commission de la fonction publique du Canada
36. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
37. Gendarmerie royale du Canada
38. Statistique Canada
39. Transports Canada
40. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
41. Anciens combattants Canada
42. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada